



# Smuc escalade

## Fiche d'inscription saison 2023 – 2024

Prénom du licencié : ..... Nom de jeune fille : .....

Nom : ..... Sexe : F / M

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Portable licencié : ..... Portable Mère : .....

Père : .....

Date de naissance de l'un des deux parents : Père / Mère : ...../...../.....

E-mail utilisé régulièrement : .....

Adresse : .....  
.....

**Certificat médical : vous devrez entrer vous-même le certificat médical (obligatoire pour les majeurs dont ceux qui auront 18 ans avant le 01/09/2024) ou le questionnaire sport santé (minimum obligatoire pour les mineurs) dans l'espace licencié sur le site de la FFME, dès que nous aurons licencié l'inscrit (mi-septembre) vous recevrez par mail les codes pour vous connecter à votre espace licencié.**

**Merci d'amener cette fiche remplie avec le règlement au secrétariat du SMUC (65 avenue clot Bey 13008)**

Âge	Tarif	Créneaux horaires	Lieu
<input type="checkbox"/> 11-18 ans <input type="checkbox"/> 1 Fois/semaine salle	395 € cours + licence	<input type="checkbox"/> Mercredi 16h-18h	Luminy
	420€ cours + licence	<input type="checkbox"/> Jeudi 18h - 20h	Arkose
	x395 € cours + licence	<input type="checkbox"/> Jeudi 18h - 20h	Luminy
		<input type="checkbox"/> Vendredi 18h - 20h	Luminy
<input type="checkbox"/> 1 Fois /semaine Falaise	445 € cours + licence	<input type="checkbox"/> Mercredi 14h – 17h30	Calanques
		<input type="checkbox"/> Samedi 14h – 17h30	Calanques
<input type="checkbox"/> 2 Fois / semaine salle et/ou Falaise	Total des 2 tarifs X 0,8 (20% de réduction) Merci de cocher les 2 créneaux souhaités (CI-DESSUS)		
<input type="checkbox"/> Licence seule	<b>70€ (si - de 18 ans au 01/09/2024) 80€ (si 18 ans ou plus au 01/09/2024)</b>		

Même si vous n'êtes pas sûr du créneau sur lequel vous souhaitez inscrire votre enfant car vous ne connaissez pas encore son emploi du temps, inscrivez le sur le créneau voulu pour être sûr d'avoir une place, en cas d'incompatibilité en septembre lors de la connaissance de l'emploi du temps de votre enfant, et en fonction des places disponibles sur les autres créneaux, vous pourrez changer de créneau.

Règlement possible en 3 fois sur 3 mois (Débit en Octobre, Novembre et décembre), chèques ANCV, chèques, espèces et carte collégien.

**Réduction :**

AMU (personnel ou étudiant) -> -50€ => fournir un justificatif (Carte AMU, certificat de scolarité de l'année concernée)

Réduction 2ème inscrit de la même famille sur la section : -10% sur le tarif le plus bas

Réduction 3ème inscrit de la même famille sur la section : -20% sur le tarif le plus bas

Réduction 4ème inscrit de la même famille sur la section : -20% sur le tarif le plus bas

**Carte Collégien :** Pour ceux désirant payer une partie de la cotisation avec la carte collégien, merci de faire un chèque de caution à part du montant que vous souhaitez prélever. Dès réception de la carte, veuillez communiquer au secrétariat du Smuc le numéro de la carte avec le montant souhaité à prélever (100€ maximum) afin qu'ils déchirent le chèque de caution.

Mail de contact : [betty.pons@smuc.fr](mailto:betty.pons@smuc.fr)

- Les créneaux ne sont ouverts qu'à partir de 6 inscrits, dans le cas contraire, vous serez averti et un autre créneau vous sera proposé.
- Il ne sera pas accordé de remboursement en cas d'arrêt de l'activité (sauf blessure ou pour les 4-5 ans dans le mois qui suit l'inscription).
- Pour les créneaux falaise, en cas de mauvais temps, les séances seront assurées en salle.
- Pour des questions d'organisation et faciliter les covoiturages, un groupe social sera créé par créneau

**Début des cours : Semaine du 11 Septembre 2023**

**Fin des cours : Semaine du 11 Juin 2024**

**Pas de séance lors des vacances scolaires et jours fériés**

Je soussigné(e) (NOM et PRÉNOM),..... + éventuellement si l'adhésion concerne un mineur agissant en qualité de représentant légal de (NOM DU MINEUR) .....

- Reconnaît avoir été informé que l'adhésion au club s'accompagne de la prise de la licence à la FFME.
- Reconnaît que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de la FFME (sur le site du club : <https://smuc-escalade.com>).

Autorisez-vous le club à utiliser pour la saison 2023/2024, votre image à des fins non commerciales sur tout type de support (affiche, site Internet, etc.) ?

oui       non

Le club et la FFME pourront être amenés à utiliser vos données personnelles, notamment l'adresse électronique pour des finalités fédérales (entre autres pour l'envoi de l'attestation de la licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club et la FFME.

A tout moment, conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invités à vous adresser à :

FFME : [info@ffme.fr](mailto:info@ffme.fr) ou au 8/10 quai de la Marne 75019 PARIS

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

Date : ...../...../.....      Signature du membre majeur  
ou de son représentant légal :

**Autorisation parentale :**

Je soussigné(e) .....(mère /père /représentant légal)

1. autorise mon fils / ma fille ..... à pratiquer l'escalade au sein du SMUC Escalade, club affilié à la FFME, que ce soit sur les entraînements en SAE, en SNE, ainsi qu'aux compétitions auxquelles il/elle pourrait participer.

2. autorise le moniteur/la monitrice à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la santé de l'enfant, à faire appel aux secours et éventuellement au médecin disponible le plus proche.

Fait à ..... Le ...../...../.....

Signature (précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :